ZOOM SUR LA DIRECTION RÉGIONALE DU NORD OUEST

La Direction Régionale du Nord-Ouest

- 5 services régionaux
- 2 sous-directions régionales
- 1 circonscription
- 1 cellule de formation
- 3 subdivisions

- 927 douaniers dont 94 femmes
- 90 nouvelles recrues venues renforcer les capacités humaines de la DRNO dans la filière de surveillance
- Près de 46% du trafic passager national à gérer chaque saison estivale à l'entrée et à la sortie
- Une contribution aux recettes douanières à hauteur de 4%
- Une structure régionale enregistrant le nombre le plus élevé de déclarations à l'exportation, soit 33,77%
- Une présence douanière dans les 4 ports de plaisance du nord du Royaume
- 8 Magasins et Aires de dédouanement permettant aux opérateurs économiques d'accomplir les formalités douanières dans des conditions meilleures en termes de coûts, de délais et de qualité de service.

ADMINISTRATION DES DOUANES ET IMPOTS INDIRECTS

La Direction Régionale du Nord-Ouest : principale fenêtre de la Douane sur la Méditerranée

La compétence et l'action de la Direction Régionale du Nord Ouest (DRNO) s'étend sur le territoire de la région de Tanger-Tétouan. Située à la pointe nord-ouest du Maroc, bordée par le détroit de Gibraltar au nord, la mer méditerranée à l'est, l'océan atlantique à l'ouest, et à 14 Km seulement du continent Européen, la région s'ouvre sur l'un des axes maritimes les plus fréquentés du monde à l'entrée de la Méditerranée.

De par sa position géographique, à la porte de l'Europe, conjuguée à la diversification des activités économiques et au développement des infrastructures de base (portuaires, autoroutes, zones industrielles et zones franches), la région du Nord Ouest connaît des flux sans cesse croissants de marchandises et de personnes transitant à travers ses différents points d'entrée portuaires, aéroportuaires et terrestres.

A ce titre, la DRNO se fixe comme objectifs l'amélioration des conditions de passage des marchandises et des personnes et ce, sans faillir à sa mission de contrôle efficace. C'est dans cet esprit que la DRNO s'attèle sans cesse à dynamiser ses structures et à optimiser ses méthodes et moyens de gestion et d'intervention en impliquant ses partenaires et ses usagers.

L'accueil des Marocains Résidant à l'Etranger : un rendez-vous annuel pour une contribution à la réussite de l'opération nationale "Marhaba"

L'une des principales spécificités de l'activité de la Direction Régionale du Nord Ouest consiste, aux côtés d'autres corps et institutions de l'Etat partenaires, en l'accueil des concitoyens marocains résidant à l'étranger, notamment en période estivale.

Avec ses points de passage au niveau des gares maritimes de Tanger-port, de Bab-Sebta et de l'aéroport Ibn Batouta, puis, tout récemment, la mise en service de la gare maritime à Tanger Med, la DRNO mobilise annuellement ses ressources tant matérielles qu'humaines, pour assurer aux Marocains Résidant à l'Etranger (MRE), aussi bien à l'entrée qu'à la sortie, un passage fluide.

En 2010, la DRNO a géré, à elle seule, 45% du trafic des passagers à l'échelon national.

Cette année, une tendance nouvelle s'est confirmée :
le nombre de passagers à l'entrée comme à la sortie au niveau des gares maritimes à Tanger Port a enregistré une baisse importante respectivement de 71,07% et de 47,73%, cédant la première place au nouveau bureau d'entrée de Tanger Med qui, avec ses 505 664 voyageurs à l'entrée et 337 820 à la sortie, se positionne comme un point de passage de prédilection des MRE.

La prise en charge des véhicules automobiles mobilise également une bonne partie des équipes de la DRNO. Cette dernière a eu à gérer, en 2010, 78% du trafic global des véhicules à l'échelon national. Comme pour le mouvement des voyageurs, la part la plus importante des véhicules a transité via la gare maritime de Tanger Med, tant à l'entrée (45,97%) qu'à la sortie (34,17%).

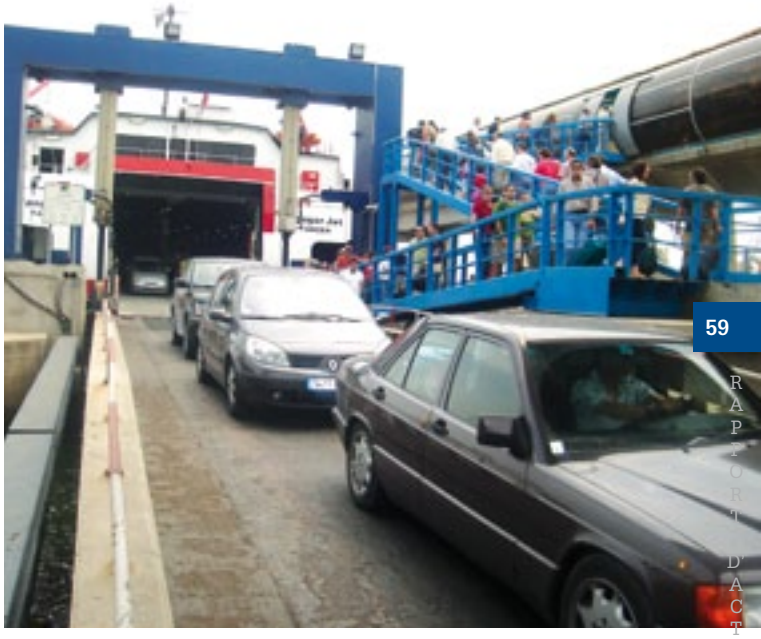

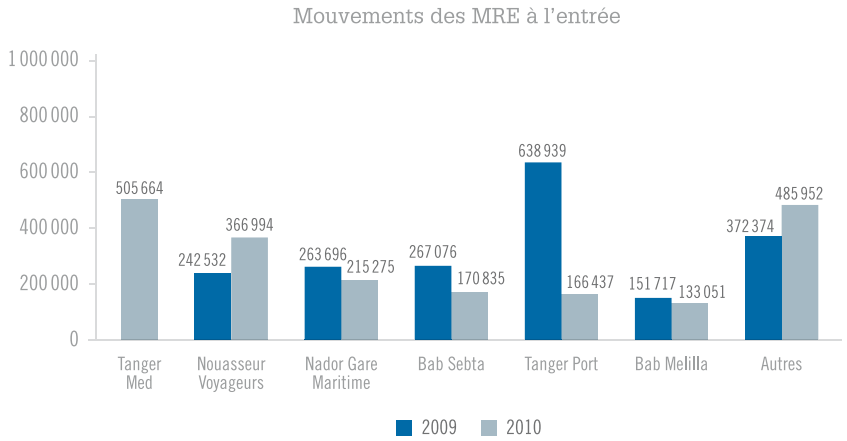

Le port de Tanger Med : la DRNO contribue activement à la réussite de cette plateforme

Le port de Tanger Med concentre aujourd'hui l'essentiel des activités et échanges du commerce extérieur initiés au niveau de la région du Nord Ouest (42,18% des DUM enregistrées à la DRNO) et est appelé à assurer le traitement de flux sans cesse croissants de diverses marchandises et de voyageurs et à contribuer au développement des activités de transbordement des conteneurs (en décembre 2010 Tanger Med a enregistré 2 millions de conteneurs). L'importance croissante des activités exercées en matière d'export (45,82% des DUM à l'export enregistrées au niveau régional ont transité par Tanger Med), de régimes économiques en douane (82% des opérations d'export effectuées à Tanger Med) et de lutte contre la fraude et la contrebande (saisies permanentes de produits illicites dont 15 kgs de cocaïne en fin 2010), a donc nécessité de la part de la DRNO un ensemble de mesures visant à accompagner l'évolution de cette plateforme, notamment par la réadaptation des structures, le renforcement des effectifs, la consolidation des moyens matériels...

Fait marquant : transfert des activités

L'année 2010 a été marquée par le transfert de certaines activités du port de Tanger Ville à celui de Tanger Med :

- le transfert à partir de mai de la totalité des liaisons ferry/fast-ferry avec Algésiras ;
- le transfert en octobre des liaisons ferry desservant Sète, Barcelone et Gênes ;
- le transfert du trafic de marchandises à partir d'octobre.

Une contribution à l'essor des zones franches du Royaume

Le territoire couvert par la Direction Régionale du Nord Ouest est caractérisé par la présence des deux (02) zones franches en activité au Maroc : la zone franche d'exportation de Tanger (ZFET) et la zone franche du port de Tanger.

En 2010, avec 29 355 déclarations enregistrées, l'activité au niveau de la Zone Franche d'Exportation de Tanger a enregistré une évolution de l'ordre de 19% par rapport à l'exercice précédent.

Cette progression résulte, d'une part, de l'augmentation du nombre d'entreprises installées dans ladite zone franche qui est passé de 420 unités à 580 unités, et, d'autre part, aux efforts consentis par les services douaniers pour accompagner les entreprises de la ZFET et mettre en œuvre les facilités qui leur sont accordées par l'ADII, notamment en matière de cautionnement, de classement regroupés, de dépôt de déclarations provisionnelles, etc.

La lutte contre la contrebande et le trafic des stupéfiants : une action au quotidien qui porte ses fruits

De par sa proximité avec le Détroit de Gibraltar, la région du Nord Ouest connait plusieurs courants de fraude : contrebande, trafic de stupéfiants et immigration clandestine.
Les services douaniers de cette région se mobilisent pour contrer tous ces trafics et sont appelés à développer constamment des méthodes d'interventions adaptées à l'évolution de ces courants de fraude.

La lutte contre la contrebande

Cadrée par la stratégie nationale de lutte contre la fraude commerciale, l'action de lutte contre la contrebande a permis en 2010 de réaliser, aussi bien au niveau de la 1ère que de la 2ème ligne, des saisies d'une valeur de 156 MDH (Hors moyens de transport), représentant ainsi un taux de 37% de l'ensemble des saisies réalisées au niveau national.

La lutte contre le trafic des stupéfiants

De par leur position géographique, les structures de la DRNO figurent parmi les principaux points de passage du trafic illicite des stupéfiants. Au cours des cinq dernières années, les services relevant de cette Direction ont enregistré plus de 60% des saisies de stupéfiants réalisées au niveau national. En 2010, la DRNO a réalisé 670 affaires totalisant des saisies de plus de 28 tonnes de stupéfiants.

La répartition des saisies par domaines d'intervention confirme la tendance observée depuis 2007, caractérisée par la prédominance des affaires constatées au niveau du contrôle des voyageurs au détriment du fret commercial.

L'interception, au niveau de Tanger Med de 15 kg de cocaïne à destination de l'Europe constitue l'affaire remarquable réalisée en 2010 par la DRNO ; affaire mettant la lumière sur le développement d'un nouvel itinéraire pour l'acheminement des drogues dures de l'Amérique latine vers l'Europe en transitant par l'Afrique.

Autre fait saillant

Saisie de 3,7 tonnes de Chira (sur 6 tonnes pour 2010) réalisée le 21 janvier 2010 suite à une embuscade effectuée sur un axe routier.

Une intervention douanière dans les quatre ports de plaisance de la région du Nord Ouest

L'espace géographique de la DRNO comporte 4 ports de plaisance (la Marina SMIR, le Royal Yachting Club de M'diq, Kabila marina et le Yachting Club du port de Tanger), dont l'activité nécessite une présence permanente de services douaniers chargés notamment d'assurer le contrôle des bateaux de plaisance et de traiter les demandes d'octroi des régimes de l'admission et de l'exportation temporaire de ces embarcations.

En 2010, le nombre de bateaux de plaisance autorisés à être introduits, sous le régime de l'admission temporaire, dans les 4 marinas précitées, s'est élevé à 512 unités contre 368 l'année précédente, soit une évolution de plus de 39%.

Un partenariat renforcé avec TMSA au profit du développement économique de la Région

La DRNO entretient des relations privilégiées avec l'Agence spéciale Tanger Méditerranée, société chargée de l'aménagement, du développement et de la gestion du complexe portuaire Tanger Med et de sa plateforme industrielle.

Ce partenariat a porté en particulier en 2010 sur l'élaboration de la vision stratégique du complexe portuaire, mais également sur :

- une gestion coordonnée pour la simplification des procédures douanières ;
- la mise en place de mesures destinées à fluidifier la circulation des marchandises dans le port à l'import et à l'export et d'améliorer la gestion des flux des voyageurs, véhicules de tourisme et des fourgons ;
- l'utilisation de moyens de contrôles non intrusifs ;
- le renforcement de la sécurité de l'enceinte portuaire.

Un partenariat régional soutenu pour une gestion coordonnée des frontières et un meilleur contrôle des mouvements transfrontaliers de marchandises

Partenariat avec la DGSN et la Gendarmerie Royale

Ayant comme objectif premier le renforcement des mesures sécuritaires aux frontières, le partenariat avec ces autres corps de l'Etat a, en 2010, porté principalement sur la mise en place d'un réseau de protection mettant à contribution les différents intervenants concernés. Il vise en outre :

- la consolidation de l'échange d'informations et de renseignements à tous les niveaux et à travers tous les points et zones à haut risque de fraude ;
- le renforcement du système de vigilance permettant le suivi d'opérations d'importation douteuses.

Partenariat avec les Douanes espagnoles pour le contrôle des flux migratoires et des mouvements transfrontaliers de marchandises

Développée dans le cadre de l'assistance administrative mutuelle, la collaboration avec les douanes espagnoles porte essentiellement sur le contrôle des opérations commerciales et du mouvement des personnes et des véhicules. L'échange d'informations réalisé dans ces domaines a permis de juguler certaines tentatives de fraude en matière de valeur déclarée, de renforcer la visibilité des services par rapport à certains contrôles, d'optimiser ces derniers et de les rendre plus efficaces.

Grâce à cette assistance administrative mutuelle, la DRNO a conclu en 2010 un arrangement transactionnel d'un montant de 4 200 000 DH, correspondant à une affaire réalisée conjointement avec les douanes espagnoles.

Partenariat avec l'Agence Andalouse de promotion Extérieure (Extenda) : une ouverture sur les opérateurs de la région de l'Andalousie

Remontant à l'année 2005, ce partenariat se traduit par une communication permanente et une ouverture constructive sur les délégations des institutions et entreprises espagnoles de la région de l'Andalousie, en faveur de la promotion des produits douaniers et la simplification des formalités et des procédures.